SOCIÉTÉ · VIOLENCES SEXUELLES

Affaire André Santini : ce que contiennent les enregistrements des propos du maire versés au dossier par les plaignants

« Le Monde » a pris connaissance d'enregistrements versés à la plainte de deux ex-collaborateurs du maire UDI d'Issy-les-Moulineaux, visé par une enquête préliminaire pour « agression sexuelle », « harcèlement sexuel » et « harcèlement moral ».

Par Rémi Dupré

Publié aujourd'hui à 18h06, mis à jour à 18h08 · Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés

Le maire d'Issy-les-Moulineaux André Santini, à Clamart (Hauts-de-Seine), le 28 juillet 2020. LUDOVIC MARIN / AFP

A Issy-les-Moulineaux, cité prospère des Hauts-de-Seine, l'« affaire André Santini » nourrit les conciliabules depuis plusieurs mois. Comme *Le Monde* l'avait révélé, le maire (Union des démocrates et indépendants), 81 ans, en poste depuis 1980, est ciblé depuis le 1er juillet par des plaintes de deux de ses ex-collaborateurs : Marc (son prénom a été changé), en huissier (2011-2020) et ancien chef de cabinet de l'édile (2020-2022), et Pierre (son prénom a été changé), son ancien huissier (2019-2022).

Lire aussi : André Santini visé par deux plaintes pour « agression sexuelle » et « harcèlement sexuel et moral »

Le 4 juillet, le parquet de Nanterre a ouvert une enquête préliminaire contre M. Santini pour « agression sexuelle », « harcèlement sexuel » et « harcèlement moral ». A ce stade des investigations, la brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP) n'a pas encore auditionné l'ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique (2007-2009), ex-député et actuel vice-président du Grand Paris et patron du Syndicat des eaux d'Ile-de-France depuis 1985.

Le Monde a pris connaissance d'une série d'enregistrements pris entre juillet 2021 et mai 2022 par les deux plaignants, remis aux enquêteurs dans le cadre de leur audition et versés au dossier. Dans leur plainte, les deux jeunes hommes dépeignent un phénomène « *de servitude, d'emprise, de soumission et de terreur* », et dénoncent « *un véritable système de prédation mis en place* » par M. Santini. Ils assurent avoir subi des « *attouchements* » de la part de l'élu sur plusieurs années, principalement sur le bas des fesses, la cuisse et la joue.

« Je veux que tu sois proche de moi »

Dans sa plainte, Marc raconte avoir été victime d'une tentative d'agression sexuelle de la part de M. Santini, en 2021, dans son ascenseur. « *Pour se protéger et rapporter la preuve des propos et comportements subis* », Marc a alors décidé d'enregistrer des conversations avec M. Santini lorsqu'il était seul avec lui.

Le maire s'y montre dénigrant et intimidant : « *Je veux ai tous à l'œil, c'est pour que vous êtes pas intelligents finalement, il vous manque les buses, il faut travailler tout le temps*, lance un jour le maire (...). *Faites ce que je vous dis et fermez votre gueule, qui que vous soyez* (...). *Parait que j'en a d'autres à virer* (...). *Je suis entouré de trous du cul qui ne savent rien, ne comprennent rien* », dit il un jour. Dans la plainte, Marc décrit des bruits de « *frottement* », qu'il présente comme ceux des « *caresses* » de M. Santini sur sa « *jambe* », audibles dans l'enregistrement. « *Faut pas être gêné, faut pas avoir peur si vous êtes gêné, c'est pour ça que je veux que vous soyez près de moi, c'est tout, parce que je suis disgacé de plus en plus et ne y avoir des éclabousseurs* (...). *Pourquoi vous êtes tous si timorés ?* (...). *Venez-ici. Je veux que vous soyez plus proche* (...) *plus proche, c'est plus proche* », lui intime le maire.

Un autre jour, alors que Marc est en train d'aborder la négociation salariale qu'il mène laborieusement avec un élu municipal, M. Santini lui coupe la parole : « *Moi je t'ai dit, rapproche-toi de moi pour être protégé mais... pour être protégé...* »

Marc évoque alors le risque d'être un jour licencié en qualité de collaborateur du maire et l'élu lui rétorque : « *Que tu meurdes, c'est pas impossible, quand je vois le nombre de cons que j'ai balancés* ». M. Santini lui dit alors : « *Je veux que tu sois proche de moi, approche-toi, encore, viens encore, tu es vraiment naïf, hein, et toi, quelle protection tu as ?* »

Sur un ton injonctif, M. Santini répète, plus tard : « *Viens-ici. Approche-toi, approche-toi encore merde, viens près de moi, non c'est pas bien, faut que tu sois près de moi.* » Quand Marc lui répond qu'il restera près de lui « *jusqu'à la fin de son mandat* », l'élu lui glisse : « *Oui enfin mon mandat, c'est pas la vie, hein.* »

« Vous retournez au ruisseau »

Face à l'insistance du maire, Marc lui rétorque : « *Non mais là je suis bien* », et l'élu lui ordonne : « *Non, approche-toi encore, viens, viens plus près, c'est pas mal. Moi je l'aime beaucoup, c'est moi qui l'ai inventé, il faut que les autres soient convaincus que tu es très proche de moi* (...) *faut que tu passes pour être près de moi, eh, c'est comme ça c'est con hein.* »

Le « *bruit de frottements correspondant à des caresses de M. Santini* » est décrit à plusieurs reprises dans la plainte et audible dans plusieurs enregistrements. « *J'ai besoin autour de moi d'avoir des gens fidèles*, qui disent "Il a raison" », lance un autre jour au plaignant M. Santini.

« *Je veux que vous soyez près de moi, je tiens à vous, c'est moi qui vous ai inventé, eh oui, vous n'auriez jamais fait ce sans que je vous y oblige*, lui dit un jour le maire. (...) *alors, soyez lucide. Moi je vous aime bien vous êtes un type rigolo, assez vif, c'est con hein, je veux que vous soyez près de moi, point final.* »

Après avoir affirmé dans sa plainte avoir été victime d'une double tentative d'agression de M. Santini — « *Je veux juste te caresser* », lui aurait dit l'élu — en avril, Pierre a lui aussi décidé d'enregistrer l'octogénaire à son insu.

Dans cet unique enregistrement, André Santini lui dit : « *C'est toi qui veux pas.* » « *Qui veux pas quoi ?* », lui demande son huissier. « *Bah qui veux pas être proche de moi c'est tout* », lui répond le maire. « *Je veux pas être proche de vous parce que je veux pas monter* », dit le jeune homme. « *Tu ne veux pas monter quoi ?* », questionne l'édile. « *Je veux rester propre* », lui rétorque Pierre. « *Tu peux rester propre avec moi* », glisse M. Santini. « *C'est pas avec vous ou avec n'importe qui d'autre. Je suis pas dans la mentalité de coucher pour réussir* » le taire soupire. « *Il ne s'agit pas de coucher... « coupe-t-il, avant d'évoquer un dossier municipal.*

Les deux plaignants ont en commun d'avoir été écartés par l'édile, à la mi-mai, officiellement pour « *rupture des liens de confiance nécessaires à [leur] collaboration* » M. Santini leur a reproché un arrêt maladie pour cause de Covid-19. Dans un enregistrement de Marc du 19 mai, le maire assène aux jeunes hommes : « *J'ai beaucoup apprécié que des collaborateurs ici ne soient pas vaccinés, trois d'un coup, une partouze quoi ! Alors vous êtes indignes, vous avez déconsidéré le cabinet, vous veniez du ruisseau, vous retournez au ruisseau, ça vous va ?* »

Lire aussi : Enquête ouverte contre André Santini à la suite d'accusations d'« agression » et de « harcèlement » sexuels

Depuis leur éviction et changement d'affectation d'office, les deux plaignants, fonctionnaires de catégorie C, ont vu leur rémunération baisser. Leur avocate, Christelle Mazza, a déposé, mercredi 16 novembre, un recours et un référé devant le tribunal administratif de Cergy pour contester le rejet par M. Santini de la protection fonctionnelle demandée par ses clients (l'assistance juridique dont peut bénéficier un agent public au sein de la collectivité où il exerce), le maire « *s'étonnant de n'avoir reçu aucune preuve des infractions visées* ».

Me Mazza argue « *qu'étant directement mis en cause, M. Santini devait automatiquement se déporter au profit de l'organe délibérant de la collectivité* » tout en dénonçant un « *conflit d'intérêts* ». Dans son référé, l'avocate demande la suspension du changement d'affectation d'office de ses clients ainsi que celle des effets de la protection fonctionnelle qui a été accordée à M. Santini et votée, en séance, par le conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux, le 13 octobre, en présence du maire.

Sollicités par *Le Monde*, ni M. Santini ni son avocat, Marc Bellanger, n'ont voulu réagir à ces enregistrements, dont ils disent ne pas avoir connaissance à ce stade. En juillet, M. Santini niait « *avoir eu le moindre comportement tel que décrit dans les plaintes* (...). *Ces accusations s'intègrent dans un climat conflictuel concernant la situation administrative de ces agents* ».

Christelle Mazza n'a pas souhaité s'exprimer.

Rémi Dupré

Contribuer

Édition du jour
Daté du vendredi 15 novembre

Lire le journal numérique
Télécharger les éditions précédentes

Les plus lus

1. Guerre en Ukraine en direct : des experts ukrainiens sont arrivés en Pologne pour participer à l'enquête visant à déterminer l'origine du missile
2. Comment des prisonniers russes sont envoyés par dizaines de milliers en première ligne sur le front ukrainien
3. Après les insultes de Cyril Hanouna contre le député Louis Boyard sur C8, l'Arcom transmet l'affaire à un rapporteur indépendant

Nos lecteurs ont lu ensuite

A Nice, le pantouflage raté d'un proche de Christian Estrosi
La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a bloqué le recrutement de Laurians Kontoniotis, fun des bras droits du maire de Nice, par le groupe de cliniques privées Kantys, en raison du risque de prise illégale d'intérêts.

Grégoire de Fournas, député RN, tancé pour « management déontologique » pour avoir fait la promotion de son vin sur Twitter
L'élu a utilisé son compte Twitter pour promouvoir le vin de son entreprise familiale. « Nombreux sont ceux qui m'ont contacté pour me commander du vin », avait d'abord mercredi en mentionnant un site Internet.

Tony Rinaudo, l'agronome qui fait repousser les arbres du Sahel
Le combat de l'Australien pour la régénération naturelle des arbres, qui permet de redonner des terres dégradées sans nécessité de replanter, est au cœur d'un documentaire du cinéaste Volker Schlöndorff.

En Colombie, les cent premiers jours dynamiques de la gauche au pouvoir
Le premier président de gauche du pays a fait avancer les réformes agraire et fiscale mais affronte une situation économique difficile.

JO 2024 : les élus locaux redoutent une « gueule de bois » postolympique pour le sport
Des données avaient, les crédits consacrés au sport ont augmenté dans la perspective des Jeux, mais, selon la trajectoire tracée par le gouvernement, ils devraient enregistrer « une baisse de 20 % » entre 2023 et 2025.

Au Brésil, Lula multiplie fausses notes et polémiques avant sa prise de fonction en janvier
Le président du de gauche se retrouve confronté à une transition plus difficile que prévu.

En Russie, les visées politiques d'Evgueni Prigojine, patron de la compagnie de mercenaires Wagner
Fort de l'engagement de ses mercenaires en Ukraine, l'entrepreneur, également connu pour ses « usines à trolls » responsables d'ingérences électorales dans des pays tiers, s'apprêterait à lancer un mouvement conservateur.

Coupe du monde 2022 : au Népal, la désillusion des ouvriers migrants des chantiers qataris
C'est du district de Dhanusha, dans l'est du pays, que sont partis la plus de Népalais vers Doha. Sur place, ils se sont retrouvés pégés dans un système d'exploitation et de travail forcé. Certains y ont même perdu la vie.

Vidéo. Comment les stocks d'armes et de munitions de la Russie ont été sévèrement entamés par des attaques ciblées ukrainiennes
Vidéo - Des vidéos et des images satellites analysées par « Le Monde » montrent que les dépôts russes de munitions ont été massivement pris pour cible par Kiev. Dans certaines grandes bases à ciel ouvert en Russie, les stocks sont en baisse rapide.

« Valeurs actuelles » condamné en appel pour injure publique à caractère raciste envers Danièle Obono
L'hebdomadaire d'extrême droite, déjà condamné en première instance, avait déposé la disputée en octobre en août 2020.

Ils hébergent le WhatsApp de leur enfant : « Je vois apparaître des cœurs et des bisous sur mon téléphone »
Trop jeune pour avoir un smartphone, mais si flatteur avec les copains... Alors, certains parents accumulent le WhatsApp de leur préado sur leur propre téléphone. Une manière de ne pas le priver de sociabilité tout en contrôlant, l'air de rien, ses échanges.

Cyberattaque : une rançon de 50 millions de dollars réclamée au département de Seine-et-Marne
Les services informatiques du département ne sont plus opérationnels depuis le 6 novembre, mais les prestations sociales et les salaires sont versés, assure le président du conseil départemental, qui promet de ne pas payer la rançon.

Navalou, la PME qui désosse les paquebots pour les recycler à la découpe
L'entreprise bretonne procédée, dans le port de Brest, à la plus importante déconstruction d'un navire jamais réalisée en France. Ce marché du recyclage des géants des mers progresse mais peine à s'affirmer face à une concurrence mondiale meilleur marché, mais moins vertueuse.

Etats-Unis : Nancy Pelosi renonce à être cheffe de file des démocrates au Congrès, pour la première fois depuis vingt ans
Elue, âgée de 82 ans, à joué depuis deux décennies un rôle prédominant dans la vie politique américaine, se faisant connaître comme première opposante à Donald Trump.

Vol MH17 abattu en Ukraine en 2014 : deux Russes et un Ukrainien condamnés à la perpétuité par la justice néerlandaise
Les trois hommes ont été reconnus coupables de meurtre et d'avoir joué un rôle dans la destruction de l'avion de la Malaysia Airlines le 17 juillet 2014, au dessus de l'est de l'Ukraine.

L'archevêque émérite de Strasbourg reconnaît à son tour une agression sexuelle
Alors que, le 8 novembre, le président de la Conférence des évêques de France, Eric de Moulins-Beaufort, avait lancé un appel aux évêques coupables de violences sexuelles à se faire connaître, Jean-Pierre Grallet a admis « des gestes déplacés envers une femme mineure ».